

# FORMATION AIDE-SOIGNANTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

IFPS : IFSI-IFAS-IFAP-IFA-IFP / Centre Hospitalier Agen-Nérac

## PRE REQUIS / CONDITIONS D'ADMISSION/VOIE D'ACCES, DEFINIS PAR ARRETE DU 7 AVRIL 2020

**Peuvent être admis les candidats âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.**

Peuvent se présenter aux épreuves de sélection :

1° La formation initiale, sans condition de diplôme ; en revanche les titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire «aide à domicile», du diplôme d'Etat d'ambulancier, du diplôme d'Etat d'Aide Médico Psychologique, du titre professionnel d'Assistant de vie aux familles bénéficient de dispenses partielles de formation.

2° La formation professionnelle continue (FPC)

3° La validation des acquis et de l'expérience professionnelle, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la santé

Pour les candidats visés au 1° : l'inscription s'effectue via l'envoi du dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet de l'IFPS <http://www.ifps-agen.com>

Pour les candidats visés au 2° : le nombre de places ouvert est fixé à 10% du nombre total d'élève soit 5 places sur un effectif de 55 Contacter IFPS pour envoi du dossier [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

Pour les candidats visés au 3° : l'inscription s'effectue après la recevabilité du dossier VAE par la DREETS

La sélection s'effectue par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, aptitudes et motivation à suivre la formation. <https://www.ifps-agen.com/ifps-agen/formations-ifps-agen/accompagnement-vae/>

## OBJECTIF PROFESSIONNEL

Obtenir le diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

## OBJECTIFS OPERATIONNELS selon le Référentiel de compétences du 10/06/2021

1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

## DUREE

**1540 heures réparties sur 44 semaines (sur la base de 35h)**

- 770 heures de formation théorique soit 22 semaines

- 770 heures de formation clinique soit 22 semaines

## DELAI D'ACCES / DATE DE RENTREE

La formation débute chaque année la dernière semaine d'Août et la deuxième semaine de janvier

## METHODES ET MOYENS MOBILISES

### Modalité(s) pédagogique(s)

Présentiel et/ou distanciel

### Moyens matériels

Salles équipées multimédia et salle équipée en système en visioconférence avec 15 salles virtuelles

Plateau de formation clinique et technique : salles de travaux pratiques, salles de travaux dirigés, salle équipée en simulation en santé.

### Moyens humains

1 Directrice et 2 adjointes

7 Formateurs : Infirmiers formateurs

1 Formateur : cadre de santé

1 Documentaliste

4 Secrétaires pédagogiques et administratives

Intervenants vacataires : professionnels compétents dans différents domaines (médecins, pharmaciens, psychologues, infirmiers, aides-soignants, partenaires structures sanitaires et médico-sociales).

### Méthodes pédagogiques

Cours magistraux, travaux dirigés, simulation en santé, travaux pratiques, accompagnement et suivis pédagogiques individualisés (API), visites de stage, ateliers d'ergonomie, serious game, projet d'inter professionnalité.

## ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Conformément à la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFPS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique, organisationnel) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

L'IFPS est signataire de la charte régionale d'engagement du Centre Ressources Formation Handicap (CRFH). Le cas échéant, les trois référentes de l'IFPS mobiliseront des compétences externes (CRFH) pour la recherche de solution.

## COÛTS DE LA SÉLECTION – VOIE D'ACCÈS FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### Droits d'inscription : 100 € Nets de taxes

Ces frais sont financés par la Région Nouvelle-Aquitaine.

## COÛT DE LA FORMATION

**FORMATION INITIALE** : Financement est assuré par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

**FORMATION PROFESSIONNELLE** : Frais de formation : 7250 € Nets de taxes.

Prise en charge employeur ou OPCO ou autres (transitions pro, pôle emploi, autres)

## MODALITES D'ÉVALUATION

Des études de situation pouvant comporter ou comportant une pratique simulée, une évaluation à partir d'une situation identifiée en milieu professionnel, l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et l'évaluation des compétences en milieu professionnel permettent la validation de blocs de compétences nécessaire à la certification.

Certification de la formation : diplôme d'Etat d'Aide-Soignant délivré par la DREETS à l'issue du jury de délibération après validation des modules théoriques et compétences pratiques évaluées en stage.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Validité des composantes acquises** : [Arrêté du 10 juin 2021 - chapitre II article 9 et article 10](#)

**Nombre de stagiaires formés** : Arrêté du 09/08/2023 portant renouvellement d'autorisation des Instituts : 145 places dont 85 à Agen et 60 à Barbaste, réparties sur deux rentrées.

**Taux de réussite** : 96% pour la promotion 2023, taux d'insertion global dans l'emploi à 100% et taux d'insertion dans le métier visé à 100%. [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com)

**Équivalence** : Les titulaires du DEAS peuvent demander au directeur régional des affaires sanitaires et sociales une attestation d'équivalence du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) sous réserve de 800 heures d'expérience dans l'aide à domicile sur au moins 6 mois et la validation de l'unité de formation 5 du DEAVS.

**Passerelle** : Le diplôme permet une dispense partielle de formation pour l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou du diplôme d'Etat d'ambulancier.

**Suite de Parcours** : Le diplôme d'Etat d'aide-soignant et trois années d'exercice permettent aux candidats de se présenter directement aux épreuves de sélection pour l'entrée en institut de formation en soins infirmiers.

**Débouchés** : exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

## CONTACT

**Pour toute demande d'inscription ou d'informations administrative, pédagogique et handicap contacter le secrétariat**

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Mail secrétariat : [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Site Internet : <http://www.ifps-agen.com/>

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

Adresse géographique : 43 rue Corps Franc Pommiès, 47000, AGEN

## ACCÈS A L'IFPS

**43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN**

**Accès par la route** : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

**Accès par le bus** : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie

